

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 9 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (8r, 9v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 9 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51445>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gauchet, A.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur des maisons et des terrains à acquérir à Laeken auprès de messieurs Meganck.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Meganc \[messieurs\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guizot à Guizot

Cher Monsieur-Gauvain;

Je suis assez embarrassé pour nous faire un prix à pouvoir offrir à M. le Marquis. D'abord nous ne m'ay pas dit quelle était la surface occupée par leurs maisons ? Ils font les maisons 16000 ft suivant votre lettre du 7^{me}. En supposant que ce soit un quart trop élevé en effet, ce serait donc 16000 à 12000 ft qui on pourrait en offrir.

Quant aux terrains, je les accepterais à 30 centimes le pied, si ces Messieurs voulaient vendre, mais je ne sais pas s'il est prudent de leur offrir ce prix, surtout avec la condition qu'ils fassent prendre en ligne perpendiculaire au canal. Car de cette façon presque tous les terrains que je pourrais vendre seraient sur les dernières.

Peut être feriez-vous bien de nous donner à leur titre, si vous jugez à propos de les voir,

que si ils sont emportés
à la propriété de
l'hospice, nous le
leur laisserons à un
certain prix, mais qui
ce sera au tout de moins
que nous aurons à leur
accorder pour leur achetez
ensuite des terrains, et
nous font payer la
propriété trop cher.

Bien à vous

Gouinoff